

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ✓ Définitions
- ✓ Un peu d'histoire
- ✓ Quelques chiffres, les acteurs
- ✓ La finance solidaire



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Définitions

- ✓ **L'économie sociale et solidaire (ESS)** rassemble deux concepts, rappelé dans la loi du 21 juillet 2014 :
 - ✓ Une définition par les statuts de ses organisations : Associations, coopératives, mutuelles, fondations
 - ✓ Une auto-déclaration des sociétés commerciales, fondée sur l'utilité sociale de ses organisations, basée sur **3 principes de base** :
 - ✓ Assurer une gouvernance participative
 - ✓ Limiter la lucrativité en orientant les excédents dégagés en faveur de l'activité
 - ✓ Poursuivre une utilité sociale
- ✓ Les titres de ces organisations ne sont pas admis sur les marchés
- ✓ Ces définitions sont complétées par de nouvelles règles d'agrément pour être **Entreprise solidaire d'utilité sociale**



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Un peu d'histoire

- ✓ L'économie sociale est née des mouvements ouvriers du 19^{ème}
 - ✓ Idées de St Simon, C.Fourier, E.Cabet
 - ✓ Groupes d'associations volontaires bravant la loi de 1791 qui les interdit
 - ✓ 1834 : Société des bijoutiers en Doré dont les statuts préfigurent ceux des SCOP
 - ✓ 1844 : 1^{ère} coopérative de consommation à Rochdale (UK)
 - ✓ 1848 : création de plusieurs centaines d'associations ouvrières et sociétés mutualistes, mais mouvement décapité par dissolution de l'assemblée nationale en 1851
 - ✓ Extension à l'Angleterre et l'Europe (Karl Marx!)
 - ✓ 1867 : création du statut de SCOP par Napoléon III
- ✓ Début 20^{ème} siècle : 3 lois fondatrices
 - ✓ Associations en 1901
 - ✓ Mutuelles en 1898 et 1910
 - ✓ Coopératives en 1917



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Un peu d'histoire (suite)

- ✓ Pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, structuration et croissance, plutôt par activité:
 - ✓ Les associations pour l'éducation, les sports et loisirs
 - ✓ Les coopératives pour la production, consommation, l'épargne
 - ✓ Les mutuelles pour la prévoyance et l'assurance
- ✓ Après guerre, avec la création de la sécurité sociale en 1945, cette économie se banalise et s'intègre à l'économie classique
 - ✓ Recherche de croissance
 - ✓ Mise en concurrence
- ✓ Dans les années 70, la crise fait ressurgir le besoin de solidarité: l'économie sociale devient aussi solidaire
- ✓ 2001 : Création du statut des SCIC
- ✓ 2003 : création du statut européen de coopérative
- ✓ 2014 : loi ESS française (21 juillet)



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Un peu d'histoire

C'est une longue histoire, loin d'être terminée

- ✓ L'ESS a toujours été et continue à être un laboratoire d'innovations sociales, dans le domaine solidaire plus que social
- ✓ L'habit ne fait pas le moine :
 - ✓ toutes les structures se réclamant de l'ESS ne sont pas solidaires,
 - ✓ mais des entreprises très classiques sont aussi sensibles à ces aspects de solidarité, de place de l'homme, de sensibilité à l'environnement social et environnemental
- ✓ La sensibilité à l'environnement, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ont le vent en poupe et poussent à la croissance de cette forme d'économie



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Quelques exemples

(liste non exhaustive)

- ✓ Régies de quartier
- ✓ Crèches parentales
- ✓ L'habitat participatif
- ✓ Entreprises d'insertion
- ✓ Couveuses, coopératives d'activité et d'emploi
- ✓ Jardins familiaux
- ✓ Circuits courts, AMAP
- ✓ Monnaies locales
- ✓ L'épargne solidaire
- ✓ Dispositifs d'intermédiation (Terre de Liens, Cigales, pôles d'économie solidaire)
- ✓ Le micro-crédit
- ✓ Dispositifs d'accompagnement divers (chercheurs d'emploi personnes en risque d'exclusion, etc.)



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

Quelques chiffres

La France n'a pas l'exclusivité de l'ESS

Deux pôles : Europe et Amérique Centrale et du sud

Les lois sociales dans le monde



Conférence Loi ESS Unipass – 13 novembre 2013 – Christèle Lafaye – réalisation Naïma Abdelmalek

Quelques chiffres : en France

- ✓ L'ESS représente environ **10,3%** de l'emploi dans **222 800 établissements**
- ✓ En **plus forte croissance** que le reste de l'économie (création de plus d'un emploi sur 5)
- ✓ **2,33 millions** d'emplois, 13,8% de l'emploi privé
 - ✓ 78,2% dans les associations
 - ✓ 13,7% dans les coopératives
 - ✓ 5,3% dans les mutuelles
 - ✓ 2,8% dans les fondations
- ✓ Emploi **fortement féminin** (66%) et à encadrement féminin (54%)
- ✓ **Age moyen nettement plus élevé** que la moyenne du privé (1 salarié sur 7 devrait partir en retraite d'ici 2018)
- ✓ Forte présence dans les **PME** et dans **l'économie de services**

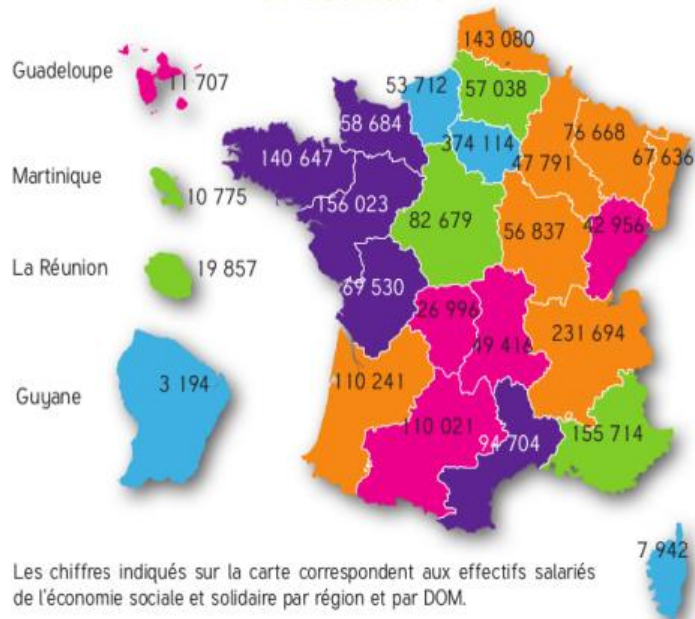
(chiffres clés CN CRES 2011)



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

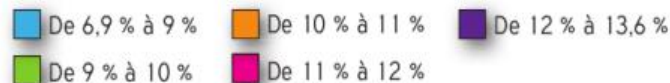
Quelques chiffres

Les emplois de l'économie sociale et solidaire

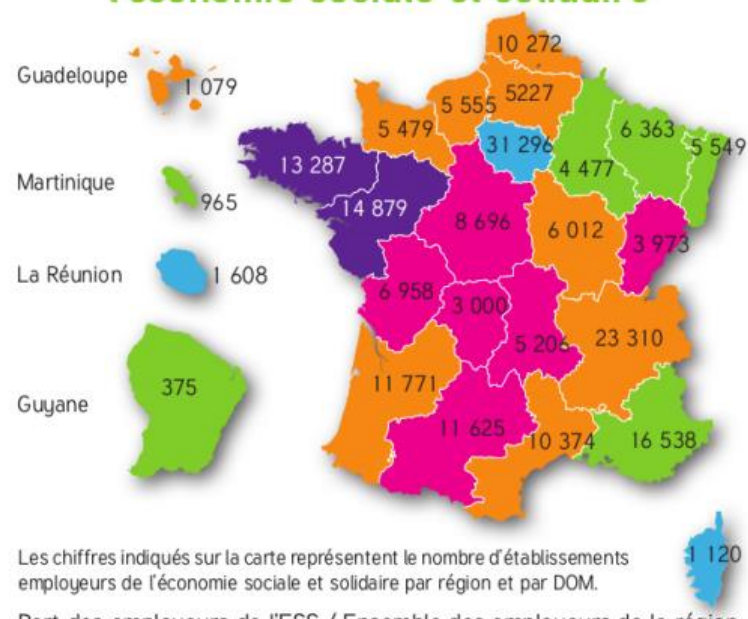


Les chiffres indiqués sur la carte correspondent aux effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire par région et par DOM.

Part des emplois de l'ESS / Ensemble des emplois de la région

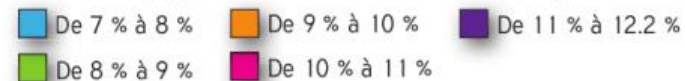


Les établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire



Les chiffres indiqués sur la carte représentent le nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire par région et par DOM.

Part des employeurs de l'ESS / Ensemble des employeurs de la région



Quelques chiffres : en Midi-Pyrénées

- ✓ L'ESS représente **12%** des emplois dans **12265 établissements**
- ✓ **112 250 emplois**
 - ✓ 79,8% dans les associations
 - ✓ 13,3% dans les coopératives
 - ✓ 4,9% dans les mutuelles
 - ✓ 1,7% dans les fondations
- ✓ Fortement impliqués dans **l'innovation sociale** (emplois d'insertion, d'handicapés), dans **l'innovation d'organisation** (SCIC)
- ✓ Mais aussi **présente dans les secteurs traditionnels** de l'économie
 - ✓ Plus de 1000 emplois dans l'industrie et la construction
 - ✓ 1600 emplois dans l'industrie agro-alimentaire, 8000 emplois dans les coopératives agricoles
 - ✓ Plus de 3000 emplois dans le commerce

(chiffres CRESS 2013)



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

La finance solidaire

Le monde de **l'économie sociale et solidaire** veut se démarquer des systèmes financiers classiques, pour la **financer autrement**



La finance solidaire

Financeurs solidaires = intermédiaires financiers dont la fonction principale est d'**investir** dans des activités ayant un **fort impact social** et/ou **environnemental**, et d'**accompagner** les porteurs de projets qu'ils financent.

- ✓ relier des épargnants et des entrepreneurs sur un même territoire, aider les citoyens à se réappropriier l'économie
- ✓ lucrativité limitée
- ✓ financement d'activités ayant peu accès aux financements traditionnels
- ✓ transparence d'information
- ✓ accompagnement des porteurs de projet



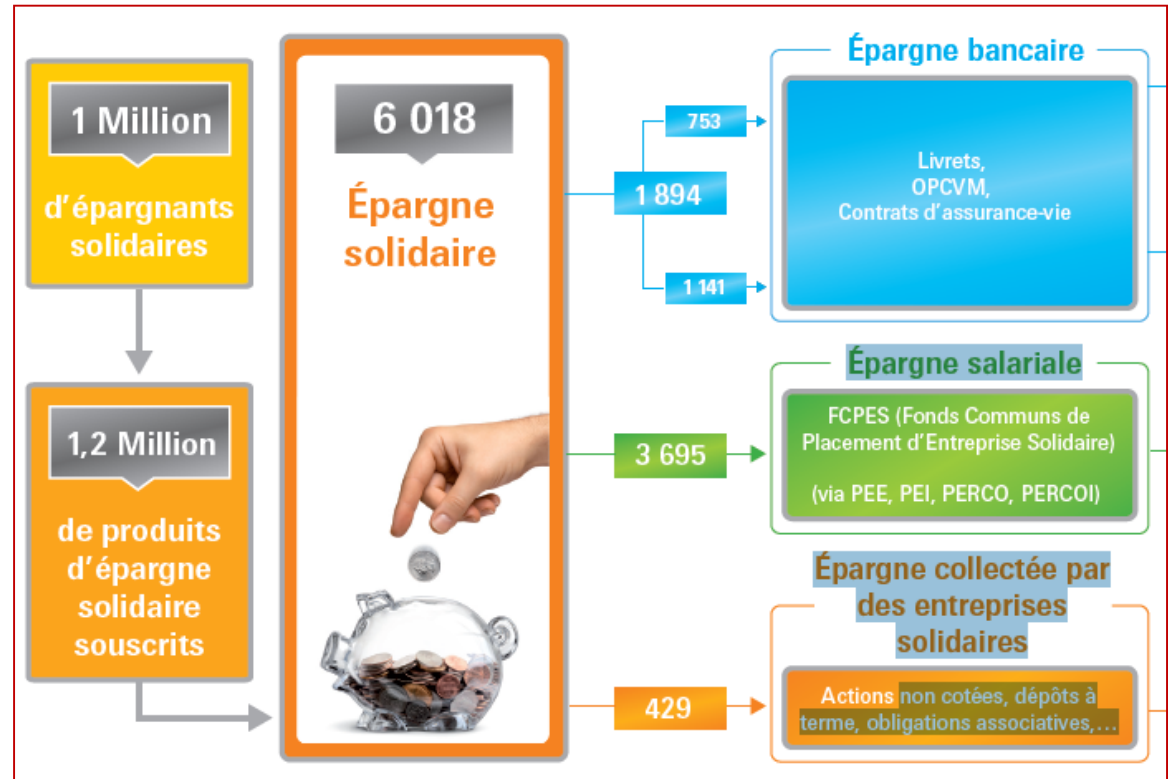
Investissement et solidarité
depuis 15 ans

L'environnement « épargne solidaire »

Trois grands types d'épargne solidaire:

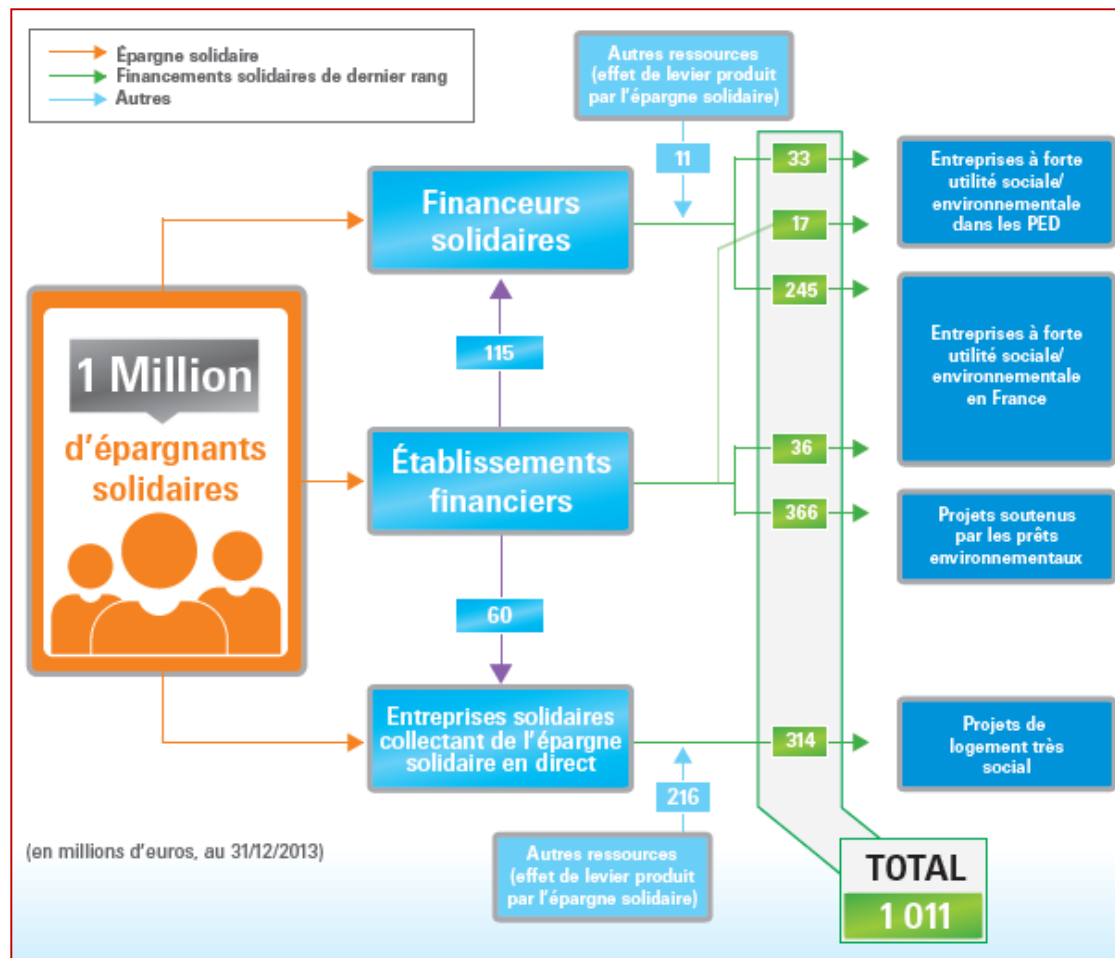
- Epargne investie dans le capital (K)
d'entreprises solidaires (ES)
- Epargne bancaire
- Epargne salariale

En 2013



Investissement et solidarité
depuis 15 ans

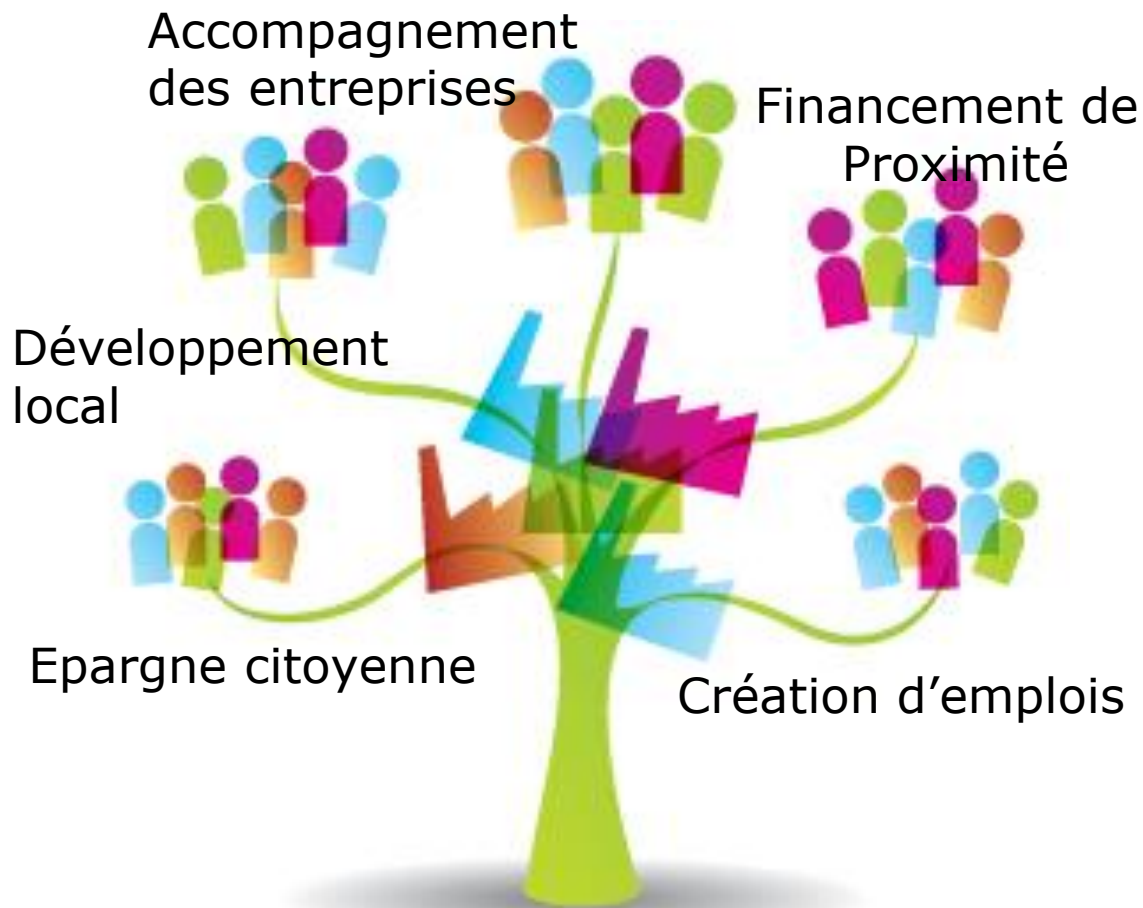
Un milliard d'€ investis dans cette économie



Les acteurs

- ✓ Les acteurs du **capital-risque solidaire** en France





« Plus d'épargne, plus de coopérateurs, plus de financements pour plus d'emplois »
Un triple challenge !